



Compte rendu de l'entretien du 22 janvier 2015 avec Fabien MEURIS, conseiller spécial du secrétaire d'Etat au sport.

Nous avons été reçus par Fabien MEURIS, conseiller spécial du secrétaire d'Etat au Sport accompagné d'une IGAS et d'une spécialiste des formations.

Il a le titre spécial au sens où il s'occupe de tout et suit particulièrement les CREPS.

Audience cordiale mais sur le fond ils nous répètent qu'en décentralisant les murs et TOS des CREPS c'est le seul moyen de sauver les CREPS au vu de la "seringue budgétaire" dans laquelle ce gouvernement s'est mis.

- Nous avons réitéré nos revendications, notre opposition et nos grandes craintes pour l'avenir de la formation publique ;
- Nous avons demandé un suivi de cette décentralisation (accord sur le principe d'échanges) ;
- Nous avons demandé comment serait mis en œuvre le sous amendement du sénat indiquant que chaque région a vocation à accueillir un CREPS ce qui n'est pas le cas pour trois régions (Bretagne, Normandie et Corse) ;
- Nos demandes concernant le fonctionnement du Conseil d'Administration (CA) des futurs CREPS ne sont toujours pas entendues. Selon F. MEURIS, on ne touche plus aux accords entre Ministère et ARF sur la décentralisation car un point d'équilibre a été trouvé ;
- Le non-paiement d'indemnités en CREPS serait dû à un bug que le Ministère devrait rectifier mais soucis dans l'exécution ;
- Echanges sur l'avenir des formations dans les CREPS (grosses craintes sur les formations de niveau IV et l'avenir des PS dans les CREPS).

Finalement, nous gardons le contact avec ce conseiller, l'IGAS et la spécialiste aux formations.

Le SNEP va :

1/ Prendre RDV rapidement avec l'ARF sur le suivi de la décentralisation et le fonctionnement des CA ;

2/ Continuer à rencontrer le ministère au sujet des régions sans CREPS et du fonctionnement des CA ;

3/ Réfléchir aux nouvelles élections dans les CREPS.